



Secrétariat académique

Trappes, le 12 septembre 2016

Monsieur le Recteur de l'Académie de Versailles
Rectorat
3, bd de Lesseps
78000 VERSAILLES

Objet : accueil des professeurs stagiaires

Monsieur le Recteur,

Les contacts et échanges que nous avons eus avec la plupart des enseignants d'EPS stagiaires affectés dans l'académie de Versailles pour la présente année scolaire mais également avec nombre d'équipes EPS accueillant ceux-ci nous conduisent à vous faire part de nos remarques, appréciations et propositions.

- Le choix des berceaux :

Ce choix impacte directement les personnels et l'organisation de l'EPS et du sport scolaire.

- 1- La décision prise par vos services, sans aucune concertation ni informations préalables, de bloquer 15 postes (*in fine*) pour servir de « supports stagiaires » a empêché plusieurs dizaines de candidats au mouvement intra académique 2016 d'être mutés ou améliorés dans le cadre de celui-ci. Le SNEP-FSU Versailles avait identifié 25 BMP pouvant accueillir des stagiaires EPS et en avait informé le rectorat.
- 2- Les attermoissements et les variations constatés dans le choix des établissements devant accueillir des stagiaires, l'absence de démarche pour recueillir, en amont, l'accord des équipes et des tuteurs volontaires, la non prise en compte de l'avis de certaines équipes EPS ont généré des difficultés tant au plan de l'organisation de l'EPS et du sport scolaire que des personnels.

Le SNEP-FSU Versailles renouvelle sa demande qu'un groupe de travail soit réuni, après les décisions des Conseils d'Administration des EPLE relatifs à la Dotation Globale Horaire et en amont de l'ouverture de la phase intra-académique du mouvement. Ce groupe de travail aurait pour mission d'établir une liste assez large d'établissements susceptibles d'accueillir des enseignants d'EPS stagiaires dont disposerait le corps d'inspection et à qui reviendraient les choix définitifs à opérer.

- Les vœux d'affectation sur le serveur ALADIN :

Le serveur ALADIN propose seulement aux stagiaires affectés dans l'académie de Versailles de hiérarchiser les 4 départements dans leur choix.

Le SNEP-FSU propose que les intéressés puissent formuler des préférences, en complément de leurs vœux géographiques.

- Les informations au moment de l'affectation :

Dès qu'ils ont connaissance de l'établissement où ils vont effectuer leur stage en responsabilité face aux élèves, nos collègues stagiaires souhaitent pouvoir se projeter vers la rentrée scolaire, anticiper celle-ci et préparer les cycles et les premières séances afférentes. Or, au moment de la communication de cette information (le 19 juillet 2016, cette

année), les établissements (tout comme les ESPE) sont déjà fermés. Nos collègues n'ont réussi à joindre leur établissement qu'à partir du 26 août ...

Le SNEP-FSU Versailles demande qu'outre l'information relative à l'établissement et aux classes, les enseignants d'EPS stagiaires puissent accéder à la programmation EPS et aux informations essentielles concernant les installations sportives mises à la disposition de l'établissement .

➤ Les affectations dans les ESPE :

Si les stagiaires ayant fait leur première année de Master (M1) dans une des Universités de notre académie ont vocation à y préparer leur M2, les difficultés constatées concernent essentiellement les stagiaires qui arrivent d'autres académies que celle de Versailles. Nombre d'entre eux ont été affectés à l'ESPE d'EVRY (91), y compris quand leur établissement de stage se trouve dans le Val d'Oise. Une telle situation est préjudiciable pour n'importe quel stagiaire, qu'il ou elle soit ou non originaire de l'académie de Versailles.

Le SNEP-FSU Versailles demande, afin de ne pas mettre en difficulté les professeurs stagiaires, que les affectations établissement de stage / ESPE soient géographiquement compatibles : on ne peut ignorer la réalité de notre académie et de la région parisienne, tant du point de vue des transports, des trajets et du logement.

Nous souhaiterions pouvoir vous entretenir de ces différentes questions et expliciter nos propositions dans la perspective d'améliorer les conditions d'accueil des prochains professeurs d'EPS stagiaires dans notre académie.

Dans l'attente et ne doutant pas de l'attention que vous porterez à ces remarques, appréciations et propositions,

Veillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Mélanie Peltier et Bruno Maréchal